L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau: No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 27 FEVRIER 1887.

Une famille de chasseurs.

C'est vers la cinquantaine que Jean-Nicodème Loison se sentit féru de la passion de la chasse. Pendant trente ans, rue Saint-Martin, à l'enseigne: *Au fil d'Ariane*, il vendit des boutons, des aiguilles, de la tresse, des pelotes de coton et de laine, des rubans et des épingles, et ce, au plus juste prix, aidé dans cette intéressante besogne par Eulalie Loison sa légitime épouse. Il crut longtemps que sa femme bien-aimée ne lui donnerait pas d'héritier, et que son nom harmonieux s'éteindrait avec lui: perspective cruelle, cauchemar de ses nuits. Mais le Ciel avait des vues particulières sur une famille destinée à accomplir de grandes choses, au point de vue cynégétique, et, au moment où les époux s'y attendaient le moins, soit par l'intercession particulière de saint Hubert, soit en raison d'un de ces mystères d'en haut qui échappent à l'entendement des faibles humains, la douce Eulalie mit au monde un moutard remarquable par sa laideur.

Une chose étonna profondément l'heureux père: son fils avait un nez ridiculement long, alors que lui-même éprouvait de sérieuses difficultés pour se moucher, vu la petitesse de son appendice nasal. Est-ce qu'Eulalie....? Jamais! Il y avait là une bizarrerie de dame Nature, voilà tout.

Quant l'enfant ouvrit les yeux, on s'aperçut qu'il louchait et un second problème s'offrit à la sagacité du papa: le strabisme était-il le fait du hasard cruel ou le nouveau-né s'efforçait-il de faire converger ses deux yeux vers le piton sourcilleux qu'il possédait au milieu du visage?

Quoi qu'il en fût de ces choses pleines d'ombres épaisses qui obscurcirent un peu la joie de Loison (Jean-Nicodème,) celui-ci donna à son fils le prénom de Désiré, en raison de la longue attente qui avait précédé son arrivée ici-bas; et comme l'enfant encombrait très fort le magasin, où malgré le *Fil d'Ariane*, ce guide mythologique, il se fourrait dans les jambes de tout le monde, on le mit en pension chez un marchand de soupe quelconque.

Quant il eut dix ans, les haricots qu'il avalait quotidiennement à l'institution Lenglumé, en même temps que les leçons qu'il recevait sur toutes sortes de sciences, avaient augmenté considérablement ses grâces physiques: il était affreux. Par contre, il n'avait pas son pareil pour la chasse au lézard et à la couleuvre, et quand la pension allait jouer au bois de Vincennes, le dimanche, il revenait avec des reptiles plein ses poches.

Le dimanche d'après, cette ménagerie était installée dans les cartons de la boutique paternelle, au grand désespoir des parents qui, voulant servir aux clients un paquet d'aiguilles anglaises, se trouvaient nez à nez tantôt avec un lézard vert, tantôt avec une couleuvre ou un capricorne.

—Satané polisson! criait le père, un beau jour il nous apportera ici des vipères, et nous serons tués par le velin!

—C'est pas v'lin, d'abord, qu'on dit, c'est v'nin, rectifiait Désiré en se sauvant derrière les jupes de sa mère.

—Mauvais crapaud! s'exclamait le mercier indigné, faut-y donner de l'éducation à ses enfants pour se voir faire la leçon par cette engeance!

Et, pan! une gifle arrivait sur la joue du professeur de langue française, malgré la protection maternelle.

—Si encore, disait Nicodème, tout apaisé en voyant pleurer son fils, tu prenais des oiseaux à la place de couleuvres; c'est gentil, ça, des oiseaux et ça n'a pas de v'l.... de v'nin.

Le conseil ne tomba pas dans l'oreille d'un sourd. Un dimanche où Désiré était en congé, des piaillements épouventables firent retentir les échos du magasin; on aurait dit que tous les moineaux de la rue Saint-Martin s'étaient donné rendez-vous, pour se disputer, sous le comptoir du mercier.

—Qu'est-ce que c'est que ça? fit le père en interrogeant du regard sa femme et son fils.

Eulalie souriait doucement; Désiré avait un air modeste et satisfait. Comme personne ne répondait et que le concert, loin de cesser, menaçait d'assourdir tout le monde, Nicodème, se bouchant les oreilles, se précipita vers le coin de la boutique où les musiciens étaient installés et mit la main sur une mauvaise cage où grouillaient onze pierrots de toute taille. Ceux-ci, se voyant secoués plus que de raison, se mirent à piailler avec une telle énergie, que le patron du *Fil d'Ariane* exaspéré, lança contenant et contenu contre le mur.

—Sacrebleu! jura-t-il, encore un tour de ce drôle! Tu veux donc nous rendre fous!

—Ah! fit Désiré, qui relevait, en pleurant la cage disloquée et les pierrots à l'agonie, pourquoi qu't'as voulu des oiseaux à la place des lézards, alors? Fallait dire qu'c'était pour les massacrer!

—Oui, dit la mère faisant chorus, tu es plus cruel qu'un chat sauvage!

Accablé sous ces reproches, l'infortuné Nicodème, honteux de son emportement, ne savait quelle contenance tenir.

—J'ai eu tort, fit-il.

Il fouilla à sa poche, en tira une pièce de dix sous et la tendant à son fils:

—Tiens, c'est pour toi; je paie la casse. A un sou pièce....

—Y en a onze! articula péniblement Désiré qui, malgré sa douleur, ne perdait pas les notions d'arithmétique conquises chez Lenglumé.

—Comme il compte bien, ce crapaud-là! dit le mercier avec admiration, en ajoutant un sou à la pièce blanche.

Le soir, une brochette de pierrots figurait au dîner de famille.

—C'est b...igrement bon, ça! avoua le père Loison qui dégustait son sixième moineau: c'est d'une délicatesse....

Les vues de la Providence sont impénétrables! Quelques friquets rôtis allaient inspirer à toute une famille une passion inextinguible pour la chasse; ce qui prouve une fois de plus que les petites causes amènent souvent de grands effets.

—Pourquoi qu' t'en tues pas, avec un fusil, l'dimanche, des moineaux? insinua Désiré dont les instincts de chasseur ne demandaient qu'à s'affirmer en toute occasion.

—Oui, au fait, dit la mère, pourquoi?

—Y a des masses d'oiseaux dans les champs, continua l'enfant, et ça serait pas malin d'en dégoter des tas!

—Certainement, appuya Eulalie; ça nous ferait des promenades hygiéniques et on mangerait du gibier, au moins.

Le père Loison, ahuri, regardait à tour de rôle Désiré et Eulalie. Quel était cet amour de la chasse qui prenait subitement sa paisible famille?

—Je suis trop vieux, fit-il, ne sachant que répondre, et puis, il faut avoir un permis, un fusil, des livres pour apprendre; tout ça coûte cher!

Alors la mère et le fils, à tour de rôle, s'arrachèrent la parole pour convaincre le chef de la famille.

—Trop vieux! s'exclama Désiré avec indignation, malheur! Tu s'rais adroit comme tout!

—J'ai cent francs d'économies dans ma bourse, je te les donne, dit Eulalie.

—C'est ça qui s'rait chouette de f...iche du gibier par terre avec un fusil. Boum! boum! mince de rigolade!

—La chasse te ferait du bien; tu engraisses trop!

—Ça embêterait joliment les voisins d'nous voir revenir avec des alouettes et des lapins!

Loison (Jean-Nicodème) fut entortillé, au suprême degré, par cette éloquence et, le lendemain même, il avait en sa possession les ouvrages de Blaze, d'Houdetot, Léonce de Curel, Bellecroix, sans compter les livres de Jules Gérard et de Bombonnel. Quinze jours après, c'est-à-dire un mois avant l'ouverture, il était à la tête d'un permis de chasse, d'un lefaucheux de 60 francs et de tout un attirail pour fabriquer les cartouches.

Une ballade prétend que *les morts vont vite*, les vivants vont encore plus vite quand ils sont dominés par une passion, comme vous voyez.

Bien que son éducation tardive fût insuffisante, le matin de l'ouverture, Loison, flanqué de Désiré et d'Eulalie, débarqua à Asnières par le premier train. Désiré avait sur le dos un carnier énorme qui lui traînait jusque sur les talons; Eulalie, portant un fort panier chargé de provisions variées, tenait en laisse un affreux petit chien, prêté par un voisin et qui devait retrouver *les pièces blessées*.

Une demi-heure après avoir débarqué, toute la caravane arpentait la plaine de Gennevilliers; Eulalie suait terriblement sous le poids du panier; le père et le fils se glissaient avec adresse le long des sillons. Un vol de moineaux tourbillonna dans les airs; toutes ces ailes étendues parurent énormes aux chasseurs.

—Ça doit être des cailles, ces oiseaux-là, dit Nicodème.

—Pour sûr! affirma Désiré.

Les *cailles* s'étaient abattues à cent mètres de là; le mercier mit en joue, par terre. Une épouvantable détonation retentit et le tireur, après avoir fait quatre pas en arrière, porta vivement la main à sa joue qui venait de recevoir un soufflet numéro un.

—Mince de pétard! hurla Désiré qui, sans s'inquiéter du soufflet paternel, se précipita à la place d'où les oiseaux venaient de s'envoler; Eulalie, le visage inondé de sueur, accourait aussi pour constater le nombre des victimes.

—Y a rien, c'est épatant! fit le jeune Loison, qui cherchait à quatre pattes, les morts et les blessés.

On revint vers le tireur qui se tenait toujours la mâchoire.

—J'ai visé d'un peu loin, affirma Nicodème; d'ailleurs mon fusil repousse trop.

Ce jour d'ouverture, la chasse ne fut pas heureuse, et les voisins ne virent ni alouettes, ni lapins, tout au plus auraient-ils pu apercevoir, dans le carnier gigantesque de Désiré, une demi-douzaine de petits oiseaux des champs. Mais, malgré un éreintement général et un début malheureux, la famille revint enchantée au logis, en proie à une passion profonde pour le noble déduit. Chaque dimanche, maintenant, lorsque la chasse est ouverte, tout le personnel du *Fil d'Ariane*, quelque temps qu'il fasse, passe sa journée dans la plaine de Gennevilliers. Eulalie, éclairée par l'expérience, fait de fréquentes haltes avec le panier aux provisions, et ne s'égare au milieu des terres labourées, pour admirer l'adresse de son époux, que lorsque la voix aiguë de Désiré signale un beau coup; c'est rare! Si le hasard vous amène un dimanche dans les champs où opère cette famille chasseresse, vous aurez quelque plaisir à la voir dans l'exercice de sa passion favorite; mais en attendant que vous puissiez, *de visu*, vous donner cette satisfaction, un de nos meilleurs dessinateurs a fixé ici, d'un crayon léger, un petit croquis d'une chasse *Loisonnienne*.

Le tableau est fidèle; c'est comme si vous assistiez vous-même aux exploits de ces fins disciples de saint Hubert.

LÉON REYMOND.

(Dans la *Chasse illustrée* de Paris).

LES FOURMIS.—Presque tous les animaux, quelque petits qu'ils soient, ont leur utilité dans nos campagnes—écrit-on à la *Chasse Illustrée* de Paris—et, cependant, il en est que l'on poursuit à outrance pour les détruire, sans bien se rendre compte des services qu'ils sont destinés à rendre ou des dégâts qu'ils peuvent causer.

La fourmi, qui est fort désagréable et surtout très incommode dans une foule de circonstances, a bien aussi son utilité. Les fourmis dévorent les chenilles et les poursuivent avec un très grand acharnement. En voici la preuve:

Des choux étaient dévorés par des quantités considérables de chenilles qui se renouvelaient sans cesse.

Ne sachant que faire pour me débarrasser de ces insectes, j'eus l'idée d'envoyer chercher une de ces fourmilières que l'on trouve souvent dans les bois de sapins, et qui logent dans des tas d'aiguilles tombées de ces conifères.

On m'apporta un plein sac de fourmis que je jetai au pied des choux attaqués. Immédiatement ces fourmis se mirent à l'œuvre; chacune d'elle prit une chenille par la tête et ne la lâcha plus; les autres chenilles disparurent pour ne plus revenir, comme si elles avaient eu l'instinct du danger qui les menaçait.

Le lendemain, il ne restait plus aucun de ces insectes dans les choux, et au bas des murs du jardin on voyait des tas de chenilles mourantes.

Les forestiers allemands protègent les fourmis, car ils savent bien que ces petits animaux rendent des services. Les œufs des fourmis sont d'ailleurs très recherchés pour la nourriture des petits faisans, des perdreaux, des rossignols, et, malgré cela, il est défendu, sous peine d'amende, de prendre des fourmilières dans les forêts.

Calino doit épouser dans quelques semaines une jeune fille qui lui apporte une dot des plus rondelettes. Il va voir le notaire chargé de ses affaires.

—Sous quel régime voulez-vous vous marier? lui demande le tabellion.

—Oh! ça m'est égal, pourvu qu'il ne soit pas fait de contrat!

—Pourquoi donc cela? il y a à cette manière de procéder beaucoup d'inconvénients.

—C'est possible, répond Calino, mais il y a un énorme avantage par contre.

—Et lequel?

—Comment? vous ne saisissez pas? N'ayant pas fait de contrat, je serai du moins bien sûr que ma femme ne donnera pas de coup de canif dedans!

Après l'acquittement.

A force d'éloquence et de ruse, l'avocat a fait acquitter un chenapan accusé de vol et d'incendie. En sortant de l'audience, l'inculpé se jette dans les bras de son sauveur:

—O brave homme que vous êtes. Que faire, que faire pour vous remercier?

—Mais rien, mon ami.

—Tenez, monsieur l'avocat, vous me demanderiez la main de ma sœur que je vous l'accorderais volontiers!

Le comble de la méchanceté:
—Battre la dèche.

Les jeunes filles et les études de médecine.

On lit, dans le *Temps* du 6 février:

Il y a tout près d'un quart de siècle que le professeur Edouard Laboulaye, avec un succès mémorable, transportait en imagination Paris en Amérique. On avait alors à mettre en garde quelques lecteurs, disposés à prendre trop au pied de la lettre cette peinture idéale de la vie publique aux Etats-Unis. L'auteur avait surtout visé à critiquer par le contraste les routines et les servitudes de la société européenne. Ce n'en est pas moins en assemblant des traits de mœurs choisis, mais réels presque tous, qu'il avait composé son Utopie ou sa Bétique. Il est permis d'entrevoir un temps où il n'y aura pas besoin de rêver un changement de latitude et où l'on pourra étudier l'Amérique à Paris. L'humanité ne peut pas quitter le petit globe où ses pieds l'attachent, il faut du moins qu'elle y change de place. Quand le Vieux monde aura fini de civiliser le Nouveau, ce sera le Nouveau qui s'occupera de civiliser le Vieux. On peut discerner de temps en temps des signes précurseurs.

Depuis quelques jours, deux jeunes filles font le service d'internes dans les hôpitaux de Paris, ayant été reçues au concours. Il y a eu de vives objections, une véritable résistance dans le corps médical et dans le monde des écoles, la première fois qu'on a parlé de cette innovation. Les opposants ne sont pas convertis, mais ils sont aux trois quarts résignés; ils comptent que l'expérience leur donnera raison, mais ils ne croient plus aussi fermement qu'il soit possible de l'empêcher.

L'une des internes a été envoyée dans un service d'enfants, et il semble, en vérité, que ce soit la destination la plus avantageuse pour mettre en relief les dons particuliers à son sexe; l'autre est entrée tout uniment à Lourcine, dans un service qui n'a rien d'idyllique; si quelques malades y sont conduites par des malheurs immérités, la plupart ne sont des modèles ni de moralité ni d'éducation. On n'a pas été étonné d'apprendre que les premières internes étaient des Américaines, dont l'une au moins est originaire d'un Etat de l'Ouest; elle est Californienne. Elles ne se sont pas laissé rebuter par des clameurs que probablement elles avaient quelque peine à s'expliquer.

C'est presque un prodige que l'idée vienne à des jeunes filles françaises d'entreprendre des études de médecine; leur éducation a tant différé jusque-là de l'instruction donnée aux garçons. Sans doute, le besoin croissant qu'éprouvent les femmes de s'assurer une position indépendante et la peine qu'elles ont à y parvenir les poussent à s'ingénier; mais les études médicales sont longues et par là même peu abordables aux personnes tout à fait dénuées de ressources et pressées de gagner; elles n'appellent donc guère à elles les filles pauvres qui désespèrent de trouver à se marier.

Les jeunes filles américaines se trouvent tout autrement préparées à prendre un parti de ce genre; elles ont été élevées comme les garçons, avec eux; elles ont suivi les mêmes classes à l'école primaire presque sans exception, dans les établissements secondaires fort souvent. L'éducation mixte est à peu près la règle dans l'Ouest surtout. Les frères et les sœurs vont aux mêmes cours et s'instruisent d'après les mêmes programmes. Ce sont le plus souvent des femmes qui donnent l'enseignement, et qui font à la fois aux garçons et aux jeunes filles la leçon de grec ou la leçon d'algèbre. Il y a presque toujours un moment critique où les filles se laissent dépasser par leurs concurrents, puis elles rattrapent plus ou moins le terrain perdu.

Une fois dans cette voie, pourquoi un grand nombre d'entre elles ne céderaient-elles pas à la tentation de poursuivre cette rivalité? Elles sont d'ailleurs habituées à disposer à peu près de leur existence; elles n'ont point le sentiment que cette liberté leur fasse courir de dangers, et c'est pour cela qu'elles n'en courent guère. Elles vont et viennent à leur gré, engagent leur cœur quand bon leur semble et se bornent à en faire part à leur famille quand le moment leur semble venu. De plus, comme il n'y a pas de terrible débat sur la dot, une fille d'une famille gênée pourra ne pas pousser très loin ses études, parce qu'elle est impatiente de conclure un mariage arrêté parfois dès l'enfance, tandis qu'une fille de parents riches tiendra à se faire par son travail une situation qui lui permette de régler son avenir plus librement et au besoin de fournir sa part dans les revenus de son ménage.

On a vu parfois aux Etats-Unis des agitations conduites par des jeunes filles, par de véritables échappées de collège. Une femme de lettres californienne qui a résidé longtemps à Paris, et qui l'habite peut-être encore, avait fait venir il y a peu d'années, pour quelques mois, une jeune sœur qui voulait se perfectionner dans la langue française. C'était une enfant de dix-huit ans, rieuse et babillarde, qui suivait assidûment les cours du Collège de France, étudiait passionnément Molière, mais ne dédaignait pas la danse à l'occasion. Elle disait du ton le moins pédant du monde que ses auteurs favoris étaient Stuart Mill et Herbert Spencer. La grande sœur l'excusait doucement auprès des Parisiens qui laissaient voir quelque surprise en l'entendant disserter sur les mérites comparés des Constitutions et disait: Elle est un peu trop avocate, n'est-ce pas?

Cette petite turbulente était déjà une célébrité en Californie, elle y avait fait des journaux et elle était surtout l'orateur habituel dans les meetings des sociétés de tempérance; une fois, elle avait failli être écharpée par des vauriens qu'avaient stipendiés les brasseurs et les liquoristes de la localité, et elle avait dû sauter par une fenêtre placée derrière la tribune. Sa réputation avait d'ailleurs commencé sur les bancs du collège, de l'institut comme on dit là-bas, dont elle était une des plus fortes élèves.

Rien d'étonnant à ce que des jeunes filles élevées de la sorte choisissent la médecine pour carrière et trouvent tout naturel de concourir pour l'internat. Leur éducation, les mœurs de leur pays les y préparent sans secousse. C'est une résolution que rendent bien plus ardue et forcément plus exceptionnelle l'éducation et les mœurs françaises. Les uns disent: Tant pis! Les autres: Tant mieux! Mais jusqu'à nouvel ordre, pour la société française, le Nouveau monde reste réellement un autre monde.

Petits calembours géographiques:

—Savez-vous quels sont les départements les moins durs?

—Parbleu! ce sont les départements de l'Ain et de l'Aisne (de lin et de laine).

Le fleuve le plus éloigné de la mer?

—Le fleuve le plus éloigné de l'*amer*, c'est le Doubs (le doux).

La montagne où le sang circule le mieux?

—Les Cévennes (les 7 veines).

La forêt la plus tragique?

—La forêt de Vincennes (20 scènes).

Et pour terminer:

—Quel est l'O le plus gracieux?

—C'est l'O riant (l'Orient).

Pensées et maximes.

Ceux qui applaudissent au mal sont encore plus coupables que ceux qui le commettent.

GRIMM.

Le véritable auteur d'une guerre n'est pas celui qui la déclare, mais celui qui la rend nécessaire.

MONTESQUIEU.

Il y a plus de puissance dans un grain de foi que dans des montagnes de doute et d'indifférence.

GUIZOT.

Toute notre vie se passe à errer autour de notre tombe. CHATEAUBRIAND.

Un auteur a toujours mauvaise grâce à se plaindre qu'on le pille, puisque cela prouve qu'on le lit. DE LOMÉNIE.

Les hommes sont capables de prendre le pli de la vertu comme du vice.

DUCLOS.

Chaque homme possède trois caractères: celui qu'il montre, celui qu'il a, et celui qu'il croit avoir.

A. KARR.

L'ambition fait souvent accepter les fonctions les plus basses: c'est ainsi qu'on grimpe dans la même posture que l'on rampe.

SWIFT.

La joie est une dilatation et une exaltation de l'âme.

LACORDAIRE.

Que de mauvaises actions l'homme s'épargnerait si, au lieu d'être défendues, elles étaient commandées.

RAIBERTI.

Les passions sont des défauts et des vertus exagérés.

GŒTHE.

Ce n'est pas merveille qu'un bon vaisseau se conserve dans la cohue, puisqu'un mauvais n'y saurait périr; mais on juge de sa bonté lorsqu'il s'expose aux orages et qu'il résiste à la tempête.

SAINT VINCENT DE PAUL.

La constitution d'un peuple est son histoire mis en action. Ainsi, la ne connaître que les lois politiques d'une nation depuis longtemps anéantie, on pourrait deviner les événements de sa vie politique: à peu près comme, dans l'anatomie comparée, on peut refaire l'animal ignoré dont on retrouve la moindre partie, ou comme, dans l'art de la sculpture, on pourrait rétablir les proportions d'une statue dont on aurait conservé des fragments.

DE BONALD.

Nous pardonnons beaucoup à ceux qui nous admirent.

DE FREYCINET.

Les cœurs honnêtes sont trop haut placés pour apprécier sainement toute la bassesse des méchants.

ALFIERI.

Ne nous emportons point contre les hommes, en voyant leur dureté, leur ingratitude, leur injustice, leur fierté, l'amour d'eux-mêmes, et l'oubli des autres; ils sont ainsi faits, c'est leur nature. C'est ne pouvoir supporter que la pierre tombe ou que le feu s'élève.

LA BRUYÈRE.

Il faut toujours avoir dans la tête un coin ouvert et libre, pour y donner une place aux opinions de ses amis, et les y loger en passant. Il devient réellement insupportable de converser avec des hommes qui n'ont, dans le cerveau, que des cases où tout est pris, et où rien d'extérieur ne peut entrer. Ayons le cœur et l'esprit hospitaliers.

JOUBERT.

Le secret de tout pouvoir consiste à savoir que les autres sont encore plus lâches que nous.

BERNE.

Un homme d'esprit ne montre jamais son cœur tout entier. Une femme d'esprit en montre volontiers un peu plus qu'elle n'en a.

STAHL.

Notre éloquence a pris l'habitude de parler en l'air. On entend, dans tous nos discours, une voix qui s'enfle et qui se perd.

JOUBERT.

Les femmes sont dix fois plus fausses et plus trompeuses entre elles que vis-à-vis des hommes; nous, au contraire, nous avons plus de loyauté entre nous que vis-à-vis des femmes.

RICHTER.

Tous les hommes se trompent; les grands hommes reconnaissent qu'ils se sont trompés.

FONTENELLE.

C'est l'amour de la propriété qui arme le voleur contre le droit de propriété.

JULES SIMON.

Les femmes préfèrent les émotions à la raison.

H. BEYLE.

Ce n'est pas la richesse qui corrompt les hommes, mais la poursuite de la richesse.

DE BONALD.

Il n'est pas un homme courageux celui dont l'énergie n'augmente pas avec les difficultés.

SAINT BERNARD.

Nous naissons dans les larmes, nous vivons dans la peine, et nous mourons dans la douleur.

SAINT AUGUSTIN.

Le sommeil même des saints n'est pas dépourvu de mérites.

SAINT ANTONIN.

Il y a quatre choses qui corrompent le corps: la curiosité, la loquacité, la cruauté, la volupté.

SAINT BERNARD.

Dieu tient dans le creux de sa main l'universalité des cieux, et ses doigts renferment l'universalité de la terre.

SAINT-HILAIRE.

Une mort glorieuse est le rachat d'une vie coupable ou le couronnement d'une vie pure.

SAINT-ANSELME.

La grandeur d'une aumône ne se mesure pas sur la somme d'argent qu'on a donnée, mais sur la générense promptitude avec laquelle on l'a donnée.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME.

Un vieux proverbe dit que tous les sages sont timides, parce qu'ils connaissent tous les périls et qu'ils doivent en être effrayés. Je crois ce proverbe faux, parce qu'on ne peut donner le titre de sage à celui qui estime un danger plus grand qu'il n'est en réalité. Je trouve donc plus sage l'homme brave que l'homme timide; un supposant chez tous deux la même clairvoyance, ils diffèrent l'un de l'autre en ce que le timide met en ligne de compte tous les dangers dont il comprend la possibilité, et suppose toujours que les événements tourneront au pis. Le brave qui, lui aussi, connaît tous les dangers, considérant ceux qui peuvent être conjurés par la prudence humaine, ceux que le hasard seul peut faire évanouir, ne se laisse pas abattre par tous, mais poursuit son entreprise avec l'espoir fondé que tout ce qui est possible ne se réalisera pas.

GUICCIARDINI.

Que faut-il à vingt ans pour être heureux? Un rayon d'espoir.... A quarante un rayon de gloire.. A soixante? un rayon de soleil.

D'HOUDETOT.

Une facture de [illegible].

Un très amusant procès va se juger à la justice de paix du vingt-deuxième arrondissement de Paris—dit un de nos confrères, qui raconte le fait suivant:

Il est intenté par Mlle X...., une de nos artistes les plus aimées, à un industriel qui entreprend, à forfait, les installations complètes, et fournit tout à ses clients, depuis les meubles de leur appartement jusqu'au vin qui garnit leur cave.

Nous ne le nommerons pas, pour ne pas lui faire de réclame, mais tout le monde le reconnaîtra. Nul, en effet, n'a une personnalité plus envahissante. Sa maison, organisée comme un ministère, occupe plus de cinq cents employés, hiérarchiquement classés et qu'il tyrannise du premier au dernier.

Il avait, entre autres choses, organisé la salle de bains de Mlle X.... Une salle de bains très confortable, parbleu! avec baignoire de marbres, murs couverts de nattes d'Orient, vasques à eau jaillissante, etc., etc.

Or, un jour, une fuite se produisit dans le tuyau d'écoulement de l'eau. Mlle X....écrivit à M. A...., et M. A.... vint lui-même, ce qu'il ne fait que pour les clients de marque. Il fut fort aimable et jeta un coup d'œil distrait sur la salle de bain.

—Je vois, je vois, finit-il par dire, mais ce n'est pas mon affaire du tout. Demain, je vous enverrai mon surveillant général.

Le lendemain, arrivée du surveillant général, autre personnage d'aspect cossu. Il regarda la fuite, hocha la tête, et déclara que cela regardait le chef de la plomberie.

Le chef de la plomberie, quand il vint, resta un moment perplexe. Puis il déclara qu'il comprenait tout. Il devait y avoir dans le tuyau quelque corps tranchant ou contondant qui l'avait crevé. Pour chasser l'objet nuisible, il fit couler dans le tube une très grande quantité d'eau chaude.

Grâce à la fuite, elle inonda l'appartement, mais elle ne fit rien sortir du tout.

—Très curieux, dit en s'en allant le chef de la plomberie. Je vous enverrai demain un contremaître spécial.

Le contremaître arriva à son tour et promit d'amener un serrurier.

Il tint parole. L'ouvrier, qui était un galopin d'une douzaine d'années, haut comme une botte, examina la fuite, et avec deux sous de soudure, la boucha en cinq minutes.

Huit jours après, Mlle X.... recevait le mémoire suivant que nous copions avec le respect dû aux belles choses.

Doit Mlle X...., rue...., No ..

Visite de M. A...., lui-même	25 fr.
Visite du surveillant général	20
Visite du chef de la plomberie	10
Visite du contremaître	10
Temps de l'ouvrier	1
Soudure	0 10
Total	66 10

Sans compter 150 ou 200 francs de dégâts commis par l'eau chaude.

C'est cette étonnante facture que Mlle X.... va déférer au juge de paix du vingt-deuxième arrondissement.

LE VOL DES OISEAUX.—M. Marey a fait, dernièrement, une intéressante communication à l'Académie des sciences, de Paris, sur le mécanisme du vol des oiseaux. Au moyen de la chronophotographie qui permet d'obtenir des images très nettes en un demi-millième de seconde, il a pu suivre le vol des oiseaux et décrire le phénomène de la révolution des ailes. Ce sont les goëlands qu'il a soumis à ses curieuses recherches, et il est arrivé à saisir onze positions différentes des ailes en un cinquième de seconde. La série des images obtenues est très remarquable et donne un graphique précis du vol des oiseaux. Une révolution d'aile dure un cinquième de seconde et produit une translation de 1m37, soit 6m85 par seconde, 411 mètres à la minute et 24,660 à l'heure. L'examen minutieux des différentes phases du mécanisme du vol peut avoir quelque utilité pour la solution du problème de la navigation aérienne.

Le petit Littré tintamaresque.

Aine—Lettre de l'alphabet qu'on trouve entre la cuisse et le bas-ventre et dont Laon est la capitale.

Alcove—Le paradis.

Alène—Ce qui sort de la bouche et principal outil du cordonnier.

Alun—Mâle de la lune. Ex.: L'alun, la lune.

Amande—Un fruit qu'on trouve amer quand on y est condamné.

Amour—Cette chose exquise dont on parle tant et qu'on connaît si peu.

Api—Se dit des vaches et de certaines pommes.

Aplomb—Fil qui donne du toupet.

Aquenx—Le seul point de commun que possède l'oseille et certains pianos.

Archer—Soldat du moyen-âge, ainsi nommé parce qu'il conduisait les gens au violon.

Aride—Figure de vieille femme ressemblant à un désert.

Arlequin—La personnification du diplomate. Jouet pour les enfants et plat du pauvre.

Armure—Art parvenu à sa maturité et tout en fer battu.

Arrhes—Somme d'argent de cent mètres carrés qui élève le goût et l'intelligence.

Arsenic—Art de la scène d'une dégustation dangereuse.

Ascendant—As qui n'a plus de demi use dans la bouche.

Automate—Manière d'accommoder le canard, d'après Vaucanson.

Autour—Oiseau très bien fait.

Autrui—Ce qui appartient aux femelles des cochons.

Avant—Instrument appelant le haricot, indispensable à un vaisseau et précédant Noël.

Aveugle—Le corollaire de la clarinette.

Cabotin—Personne qui a le teint frais.

Calabraise—Ce qu'on dit d'une femme qui a de l'argent.

Canard—Oiseau aquatique que les journalistes chassent toute l'année.

Catalan—Artiste qu'a du mérite.

Ceinturon—Huron canonisé.

Centurie—Carnage affreux.

Chansonnette—La veine d'un joueur qui gagne d'une façon loyale.

Charroi—Le schah de Perse.

Chique—Incompatible avec....chic.

Concierge—Sultan de la porte.

Conseils—Cadeaux à la portée de toutes les bourses.

Un journal parisien voué à la profession matrimoniale vient d'ouvrir dans ses colonnes une rubrique bizarre, sous ce titre:

FAITS-DIVORCE.

Cela rappelle cette annonce joyeuse que nous avons récoltée à la quatrième page d'un journal:

"Un monsieur de 40 ans demande à épouser demoiselle de 25. Bonne situation de fortune. S'engagerait à fournir à sa femme des motifs de divorce, si cet essai de vie commune ne réussit pas."

Une audition à l'Opéra.

—Bizarre: ce ténor chante du nez, et pourtant sa voix a de la vibration, de l'éclat....

—C'est qu'il a le nez en trompette.

Je veux que vous accordiez

VOTRE PATRONAGE A NOTRE MAISON. Nous sommes pleins de bienveillance pour notre clientèle, mais

Nous terrifions nos rivaux. Voici mon nom: BAS PRIX, Qui êtes-vous?

W. G. TEBAULT,
NOS. 37, 39 & 41 RUE ROYALE.
Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

26 juin—tous les Dim—1 an

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.,
—CHEZ—
FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande. 1er sep86—1 an

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.

NOUVELLE-ORLEANS, 14 janvier 1887.

Les Directeurs conformément à la Charte de la Compagnie publient l'état suivant de ses affaires pour l'année expirant le 31 décembre 1886:

PRIMES

Sur risques d'incendie	$375 475 85	
Sur risques de rivières	27 927 25	
Sur risques de mer	4 855 54	
		$408 258 64
A ajouter primes non terminées de 1885		$120 704 00
		$528 962 64
A déduire:		
Primes non terminées de 1886	$125 511 00	
Cancellations	49 320 46	
Réassurances	20 841 87	
Commissions et réfaction	58 709 81	
		$254 383 14
		$274 579 50
A ajouter:		
Intérêt et escompte	$42 472 96	
Reçu pour sauvetage	4 171 71	
Gain dans les valeurs du marché actif	7 022 00	
Intérêt reçu et sauvetage	4 415 46	
		58 082 13
Revenu net		$332 662 63
A déduire pertes payées—		
Incendie	$188 850 01	
Rivières	12 934 86	
Mer	2 691 90	
Total		$204 476 77
Dépenses générales et dépenses du Board of Underwriters salaires, impressions, fournitures de bureau et annonces	63 220 81	
Taxes d'Etat et de ville	11 069 20	
		$278 766 78
		$53 895 85
Intérêt dividende de quatre pour cent en juillet 1886		28 000 00
Balance		$25 855 85
Montant dû, pertes non réglées et non payées		28 697 71

La compagnie possède l'actif suivant:

ACTIF

Argent comptant	$23 894 18
Argent déposé au Trésor de l'Etat du Mississipi	25 000 00
Billets à ordre, billets avec garantie collatérale valant	152 926 00
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant	50 731 95
Billets à ordre, billets à primes valant	14 841 45
Bons des Etats Unis, valeur du marché	32 000 00
Actions de la Compagnie du Gaz et autres actions, valeur du marché	45 150 00
Bons de la ville de la Nlle Orléans et du Cotton Exchange, valeur du marché	357 012 00
Propriétés foncières, évaluées à	121 250 00
Comptes en cours de collection et balance due par agents	63 995 62
Intérêts accrus sur actions et prêts	3 415 46
Sauvetage dû, évalué à	1 000 00
Meubles de bureau	2 000 00
	$894 215 76

PASSIF.

Fonds Capital	$700 000 00
Primes non acquises	125 511 22
Dividende non payés	3 182 00
Pertes non payées	28 687 71
Profits et pertes	36 834 83
	$894 215 76

Ce qui précède est un état exact et correct copié des livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 14 janvier 1887.

(signé) GEO. C. PREOT, Notaire.

TRUSTEES.

JOHN I. NOBLE.	JOHN I. ADAMS.
JOHN CHAFFE.	CHAS. E. BLACK.
THOMAS DAY.	R. M. WALMSLEY.
SAM'L DELGADO.	A. B. MAY.
JAS. T. RODD.	SAMUEL H. BOYD.
WM J. BEHAN.	JULES A. BLANC.
B. F. ESHLEMAN.	W. H. BOFINGER.
C. J. LEEDS.	JAS. McCONNELL.
A. T. JANIN.	JAMES BUCKLEY.
LOUIS BUSH.	L. C. FALLON.
A. BRITTIN.	RICH'D MILLIKEN.

18 jan—1m

ASSURANCES.

Quatrième Etat Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances du Sud,

(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant année échue le 31 Décembre 1886:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$275 376 40	
Sur les risques de rivière	10 224 56	
Sur les risques de mer	9 260 64	
		$294 861 60
A ajouter: Primes non acquises de 1885		60 589 21
Total des primes		$355 450 91
A ajouter: Intérêt et profits et pertes	$ 34 549 04	
Sauvetage	426 66	
		34 975 70
Revenu total		$390 426 61
A déduire Pertes payées—Sur les risques d'incendies	$120 616 67	
Sur les risques de rivières	4 881 23	
Sur les risques maritimes	1 965 84	
		$127 466 74
Primes remboursées, cancellations commissions et réfactions	77 947 66	
Réassurances	14 487 18	
Taxes et licences	3 930 06	
Dépenses: bureau local et agences, salaires, Board of underwriters Patrouille, Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions etc	30 438 90	
		$254 270 54
Surplus		$136 156 07
Dividendes payés en juillet 1886	$ 12 000 00	
Réserve pour risques non expirés	70 842 00	
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées	34 956 01	
Balance	18 358 06	
		$136 156 07

ACTIF—VALEURS SELON LE COURS DU MARCHE.

Argent comptant		$ 50 289 54
$100 000 bons 7 pour cent des Etats Unis avec intérêt	$101 250 00	
$120 000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orleans (émission Premium)	120 000 00	
$50 000 bons à prime de la ville de la Nlle Orléans	56 500 00	
$20 000 bons 4 pour cent de la Louisiane	16 025 00	
		$302 775 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)		36 166 16
1 action N O Produce Exchange		60 00
1 action N O Sugar Exchange		75 00
2 actions N. O. Warehouse Co		525 00
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co		50 00
Primes en cours de collection		37 629 69
Meubles, accessoires, coffres fort, mappes, etc		2 000 00
		$429 600 39

PASSIF.

Capital actions payé	$300 000 00
Fonds de réserve	3 356 80
Dividendes non payés	1 024 63
Réservé pour risques non expirés	70 842 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	34 956 01
Comptes divers non payés de décembre 1886	1 062 89
Profits et pertes (exclusivement du dividende de juillet 1886)	18 358 06
	$429 600 39

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 13 janvier 1887.

M. T. DUCROS, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 11 courant, il a été décidé de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital, et de porter la somme de six mille trois cent cinquante-huit dollars, 06 cts. ($6,358.06) au crédit du fonds de réserve.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

14 jan—1m

ASSURANCES.

Quinzième Etat Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurance Teutonia De la Nouvelle Orléans.

La compagnie conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année expirant le 31 décembre 1886.

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie		$147,961 53
Sur les risques maritimes		14,025 64
Sur les risques de rivières		13,829 57
		$175,816 74
Primes non acquises pour 1885		68 676 43
		$244,493,17
A déduire:		
Pertes payées sur les risques d'incendie	$61,594 93	
Pertes payées sur les risques maritimes	6,687 43	
Pertes payées sur les risques de rivières	8,395 84	
Refraction et commission	20,109 90	
Réassurances	29,178 01	
Primes remboursées	9,737 83	
Dépenses d'agence	1,138 27	
Dépenses, taxes, licences moins l'intérêt	9,125 19—	147,966 90
		$ 96,526 27
Réserves pour primes non payées acquises 12 déc. 1886	$60,536 55	
Dix pour cent intérêt sur le capital pour l'année	25,000 00	
Réserves pour pertes non ajustées	7,600 44	
Surplus	3,389 28—	96,526 27

ACTIF.

Argent comptant	$ 42,701 48
Bons des Etats Unis valeur du marché	36,531 25
Bons consolidés de la ville cours du marché	129,903 50
Autres valeurs et bons cours du marché	11,450 00
Prêts sur hypothèques	78,291 66
Propriétés foncières	37,750 00
Prêts sur valeurs collatérales	56,990 00
Billets à prime et billets à recevoir	4,795 90
Primes en cours de collection	24,192 48
Meubles de bureau	1,000 00
	$414,606 27

PASSIF.

Capital	$250,000 00
Fonds de réserve	80,000 00
Réserves pour primes non acquises	60,536 55
Intérêt dividende non payé	580 00
Pertes non ajustées	7,600 44
Surplus	3,389 28
Intérêt sur le fonds capital dû janvier 1887	12,500 00
	$414,606 27

L'état ci dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

W. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, le 15 janvier 1887.

A. HERO, Jr., Notaire Public.

A une réunion du Conseil de Directeurs de cette compagnie tenue le 13 courant, il a été décidé de payer sur demande un second intérêt dividende semi annuel de Cinq pour cent sur le fonds capital faisant dix pour cent pour l'année 1886.

CONSEIL DE DIRECTEURS.

H. BUDDIG.	FRANK RODER.
THEO. BERCKSON.	J. E. RENGSTORFF.
J. B. CAMORS.	P. RICKERT.
M. FRANK.	LOUIS RUCH.
R. FROTSCHER.	A. G. RICKS.
F. FISHER.	F. RICKERT, Jr.
H. R. GOGREVE.	WM. B. SCHMIDT.
S. AYMAN.	H. SCHULZE.
JULIUS KEIFFER.	LOUIS SCHWARZ.
J. H. KELLER.	J. G. SPOR.
C. H. MILLER.	JAS J. SCHMIDT.
JOHN NELSON.	HY. WELLMANN.

16 jan—1m

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureau No 33 rue du Camp.

DOUZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1886:

Primes sur risques d'incendie		$ 99 705 12
" " de rivières		3,399 55
" " maritimes		3,427 90
		$106,532 57
A ajouter primes non acquises pour 1885		29,613 70
		$136,146 27
A déduire:		
Pertes d'incendie	$40,565 97	
Pertes de rivières	2,084 50	
Pertes maritimes	1,252 95	
Réfaction	10,071 41	
Réassurances	10,070 71	
Primes remboursées	6,802 79	
Dépenses Commissions, Taxes, Loyer, Board of Underwriters Babcock, Corps de patrouille, etc., moins escompte et intérêt	16,349 52	
		$87,137 85
		$49,008 42
Réservé pour pertes non réglées	$3,431 56	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1886	7,307 23	
Intérêt et dividendes déclarés ici	15,318 81	
Réserve pour primes non acquises de 1886	22,950 82	
		$49,008 42

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets d'action	$4,918 23
Prêts sur nantissement et hypothèque	162 749 20
Billets à ordre	5 336 56
Propriétés foncières	15,000 00
Argent comptant et argent en banque	69,304 94
Primes en voie de collection	39,465 89
Meubles de bureau divers	4,448 53
	$301,223 44

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réserve pour pertes non estimées	3,431 56
Intérêt et dividendes	24,943 53
Réserve pour primes non acquises, Fonds de réserve et surplus	122,848 35
	$301,223 44

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 19e jour de janvier 1887.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande:

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.

VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes avant aoùt.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

J. ALEXANDER.	LEON BERTOLI.
H. H. KERHORST.	PHIL. BECK.
PETER BLAISE.	P. EGAN.
H. ELLERMAN.	JNO. FITZPATRICK.
C. T. GAUCHE.	CHAS. HEMARD.
A. H. ISAACSON.	I. N. MARKS.
A. A. MAGINNIS.	WASH. MARKS.
T. PRUDHOMME.	A. H. SIEWERD.
OTTO THOMAN.	JNO. EVERETT.

25 janv—Mar Jeu—1 mois

ASSURANCES.

Vingt-Neuvième Tableau Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurance HOPE —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau: No 168 rue Gravier.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1886:		
Sur les risques d'incendie	$444,790 46	
Sur les risques de mer	52,169 42	
Sur les risques de rivière	38,061 04	
	$535,020 92	
A ajouter: Primes non acquises en 1885	104,534 14—	$639,535 07
A ajouter: Intérêts et profits et pertes		19,952 09
		$659,488 16
A déduire:		
Pertes sur les risques d'incendie	$[illegible] 06	
Pertes sur les risques de mer	30,185 14	
Pertes sur les risques de rivière	5,793 41	
	$280,480 61	
Taxes	6,305 25	
Réassurances	21,706 81	
Primes remboursées	76,509 26	
Réfaction	81,402 52	
Commission	3,190 78	
Bureau des assureurs, corps de sauvetage, annonces, loyer, salaires et autres dépenses	45,190 76—	$514,986 99
		$144,482 17
Dividende semi-annuel de 5 0/0 payé en juillet 1886	12,500	
Dividende semi annuel de 5 0/0 déclaré le 12 janvier 1887	12,500	[illegible] 00
Montant réservé pour pertes non réglées		18,942 75
Montant réservé pour risques non terminées au 31 décembre 1886		100,539 42
		$144,482 17

—ACTIF—

Prêts sur hypothèques	23,316 67
Prêts sur nantissement	86,882 00
Effets pour primes	14,779 04
Billets à recevoir sur demande	27,958 43
Bons d'Etat	56,750 00
Actions de la banque nationale de l'Union et autres actions	16 491 84
Biens fonciers	1,696 59
Dû par des compagnies d'assurance	2,804 50
Mobilier de bureau coffre-fort, etc.	3,043 07
Primes en voie de perception	11[illegible]
En caisse	[illegible]
Total de l'actif	[illegible] 17

—PASSIF—

Capital	200,000 00
Fonds de réserve	20,000 00
Réserve pour primes non acquises au 31 décembre 1886	100,539 42
Pertes non réglées	18,942 75
Dividende de 5 0/0 déclaré le 12 janvier 1887	12,500 00
	$401,982 17

Le tableau ci dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

J. A. CHAL[illegible].

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 13 janvier 1887.

M. T. DUCROS, Notaire, No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 12 janvier 1887 il a été unanimement résolu qu'un second dividende semi annuel [illegible] capital, provenant des profits de [illegible] dans l'année expirée le 31 décembre [illegible] déclaré payable sur demande [illegible] ou à leurs représentants.

14janv—1m. LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Premier Etat de Situation —DE LA— COMPAGNIE D'ASSURANCES —DITE— LOUISIANA INSURANCE CO. OF NEW ORLEANS.

Conformément [illegible] la compagnie [illegible] faires pendant [illegible] fondation, du 1er septembre [illegible] décembre 1886.

Reçues.		
Primes sur les incendies	$125,127 87	
Primes sur rivière	1,896 [illegible]	
Primes sur mer	790 5[illegible]	[illegible]
A déduire		
Réassurances	1,905 01	
Réfactions et commissions	25,964 98—	[illegible]
		[illegible]
A déduire:		
Pertes payées sur les incendies	53,392 78	
Pertes payées sur les rivières	729 17	
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées	21,225 12	
Réclamations passées au compte des profits et pertes	468 [illegible]	
A ajouter:		
Intérêt	[illegible]	
A déduire:		
Traitements, frais généraux, taxes, annonces etc., pour 16 mois	[illegible]	
		[illegible] 5,778 48
Réserve:		
Primes non acquises	[illegible]	5,778 48

ACTIF.

Billets à recevoir, comprenant billets garantis par nantissement, billets à primes et billets-actions ces derniers étant pour 40 0/0 du capital souscrit garantis dans la clause de forfaiture par 60 0/0 payés	$151,596 24
Effets mobiliers: Coffre-fort, etc	1,877 1[illegible]
Comptant: En caisse, dans les banques et dans les mains d'agents	34,880 06

PASSIF.

Capital	[illegible]
Réserve, comme il est dit plus haut, pour les pertes	[illegible]
Pour les risques non expirés	[illegible]
	$188,353 60—$188,3[illegible]

L'état de situation qui précède est un extrait exact des livres de la compagnie.

L. [illegible], Faisant fonctions de Président.
A. LESSEPS, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, ce vingt unième jour de janvier 1887.

M. T. DUCROS, Notaire, 138 rue Gravier.

22 jan—1m

FEUILLETON.

No 23 — Commencé le 30 janvier.

L'ÉCAILLÈRE

—PAR—

GEORGES PRADEL.

DEUXIÈME PARTIE

—Suite—

Il avait entassé là des débris de son luxe, si bien que l'appartement était orné des meubles les plus disparates.

Il y en avait d'usés, d'ébréchés; par bouffettes, le crin passait de certains d'entre eux....

Ces prétentions à un faux luxe présentaient un objet lamentable.

Au milieu de ce capharnaüm, composé de bribes et de pièces, trônait Mlle Sophie, qu'il est temps de faire entrer en scène.

"Une gaillarde", avait dit Pierre de Noignes, mot un peu vif, qui lui avait valu un regard fulgurant de son père.

Le vicomte de Noignes n'avait rien exagéré.

C'était une vraie gaillarde que Mlle Sophie.

Plutôt petite que grande, elle avait une jolie taille, bien prise, un corsage avenant, des doigts fuselés emmanchés au bout d'un poignet mince, de petits pieds, de grands yeux gris qui se voilaient voluptueusement sous un épais ombrage.

Mais l'instant d'après, ses cils se relevaient et laissaient voir une expression inquiète des prunelles, agitées, avides, cherchant un je ne sais quoi à grignoter dans tous les coins....

Des cheveux blonds frisottés qui tombaient en boucles sur le front et autour du cou, complétaient cette physionomie changeante.

Le baron monta au troisième étage de la rue Turbigo, ouvrit la porte de l'appartement au moyen d'une clef qu'il avait en poche, et il se disposait à pénétrer chez sa fille, lorsqu'une bonne à tout faire, une espèce de souillon mal tenu et graisseux dont le laisser-aller tenait à la note dominante de la maison, se précipita à sa rencontre.

—Mademoiselle s'habille,—dit-elle,—monsieur ne peut pas entrer.

—Prévenez-moi,—répondit M. de Buckler,—lorsque ma fille pourra me recevoir.

Et M. de Buckler passa dans une pièce, délabrée comme tout le reste, qui lui servait de bureau.

Quelques instants plus tard, la porte s'ouvrit et Mlle Sophie apparut sur le seuil.

Elle était vêtue d'un peignoir, jadis élégant, qui avait été déchiré par place, mais très mal raccommodé.

Malgré tout, elle était jeune et tel est le souverain don de la jeunesse, qu'elle paraissait jolie.

L'œil de M. de Buckler s'était illuminé.

Du regard, il couvait sa géniture, il l'admirait en lui décernant toutes les beautés et toutes les grâces.

Mlle Sophie était très rouge.

—Vous m'avez fait demander, papa,—dit-elle d'un ton délibéré,—j'ai passé aussitôt ce peignoir, pour ne pas vous faire attendre.

Sans doute M. de Buckler n'était pas habitué à une obéissance aussi passive de la part de sa fille, car il leva sur elle des yeux tout étonnés.

Et, comme il se taisait:

—Vous avez à me parler, mon père—poursuivit-elle.

—Mon Dieu! oui, mon enfant, je voulais te demander à quelle heure tu serais prête pour venir dîner avec moi au restaurant?....

—Au restaurant!—se récria brusquement Mlle Sophie,—vous voulez que j'aille dîner au restaurant avec vous?...

La phrase avait été prononcée d'un ton aigre, de mauvaise humeur.

L'obéissance manifestée quelques instants auparavant n'était qu'une feinte. Sophie de Buckler attendait seulement un instant propice pour engager l'action.

—Mon Dieu, Sophie,—réplique le baron tout surpris de ce changement de front,—dîner avec toi au restaurant n'est pas, ce me semble, une chose extraordinaire. Cela nous arrive constamment ....par conséquent, je ne comprends pas ton ébahissement.

—Ah! vous ne comprenez pas mon étonnement, pas plus que je ne comprends, moi, cette lubie qui vous prend, en dernière heure, de venir me chercher parce que vous n'avez rien de mieux à faire.

—Oh! Sophie,—s'écrie-t-il d'un ton de reproche,—tu sais pourtant combien je t'aime!....

—Oui!—fit-elle,—parlons-en!....vous m'aimez!.... Vous prétendez aimer votre fille!....Cela vous a-t-il empêché de jouer à la Bourse, de perdre tout ce que nous avions, et de me laisser dans cette état de misère noire qui fait mon désespoir et est cause de mon malheur?

—Oh! ne parle pas ainsi, mon enfant,—s'écria-t-il,—tu me fais trop de chagrin!.... Pour te sortir de cet état de gêne, si tu savais ce que je tente!....tu en serais effrayée toi-même!......

—Bah!—répliqua l'horrible enfant gâtée,—on dit cela!....et on reste à tourner ses pouces. Ceux qui réussissent agissent et ne parlent pas tant.

—Sophie! c'est bien mal de répondre ainsi à son père.

Cette fois un éclair de colère brilla dans l'œil de la jeune fille, et ce fut par une grossièreté qu'elle riposta.

—Si c'est avec l'intention de me faire une scène que vous êtes arrivé ici, vous auriez aussi bien fait de demeurer où vous étiez.

M. de Buckler devint très rouge, l'insolence que sa fille venait de lui adresser le faisait cruellement souffrir.

—D'ailleurs—reprit Mlle Sophie—je dîne chez Mme Braudman, vous le savez, je vous l'ai dit.... seulement, comme vous n'attachez aucune importance à mes paroles, il n'y a rien d'étonnant que vous l'ayez oublié!....

—Je t'affirme que voilà la première nouvelle de ce dîner.

—Bon! des démentis à présent!.... Mon Dieu!..... que je suis malheureuse!

Et après avoir essuyé quelques larmes absentes, la vilaine petite créature se tordit les bras de désespoir.

Très triste, le baron se leva.

—Très bien!—finit-il par dire,—je dînerai seul!...... Tu peux aller chez Mme Braudman.

Après une hésitation:

—Veux-tu que j'aille te prendre chez Mme Braudman?

Mlle Sophie battit le tapis du bout de son petit pied.

—Mais vous avez donc juré de m'exaspérer!—s'écria-t-elle.—Mais vous savez bien que nous ne passerons pas la soirée chez Mme Braudman! Nous irons au théâtre, au concert!.... Je l'ignore.... et puis, enfin, je ne sais pas ce qui vous prend à être toujours derrière mes jupes!...... Si vous croyez que c'est amusant de se sentir constamment surveillée, espionnée!......

—Oh! Sophie!

—Allons!.... Voilà que ça recommence!.... Mais je ne puis plus rien vous dire sans que vous rouliez les yeux, que vous leviez les bras au ciel, en vous écriant: "Oh! Sophie!" C'est insupportable!.... On n'a pas idée de ça!....

—Mais, qui est-ce qui ira te chercher chez Mme Braudman?.... Qui te ramènera?....

Mlle Sophie se mit à arpenter le salon à grands pas.

—Qui?.... mais je n'en sais rien,—répondit-elle,—peut-être Mme Braudman elle-même, peut-être Françoise, un fiacre!.... un commissionnaire!.... Mais en quoi tous ces détails peuvent-ils vous intéresser?

—Mais, Sophie, il est très naturel qu'un père....

—C'est entendu!.... si je me perds! vous me ferez mettre aux petites affiches!....

Le baron de Buckler prit son chapeau et se disposa à partir. Il comprenait que sa présence énervait sa fille, et il se décidait à lui laisser la place.

Les choses se terminaient toujours ainsi.

Il se retirait désespéré.... Sa fille! sa fille pour laquelle il éprouvait une affection sans bornes, ne lui permettait même pas de se réfugier dans son appartement.

Il l'avait gâtée outre mesure, et maintenant non seulement elle lui manquait de respect, mais encore, elle le méprisait, il le sentait bien....

Et cet homme, dont nous connaissons en partie l'ignominie et la bassesse, souffrait mille morts dans la personne de son enfant!

Il courbait la tête, il n'avait aucune révolte.

On eût dit qu'il acceptait un châtiment mérité.

Lorsque le baron de Buckler eut gagné la porte, lorsque le bruit de ses pas se perdit dans l'escalier, Sophie qui se tenait dans le couloir, l'oreille tendue, laissa échapper un soupir de soulagement.

Puis se tournant vers Françoise, le souillon que nous avons déjà aperçu:

—Françoise,—lui dit-elle,—tiens la porte, il pourrait lui prendre la fantaisie de remonter.

En même temps, d'un pas précipité, elle traversa le petit salon où nous l'avons vue avoir la précédente explication avec son père, et, pénétrant dans sa chambre à coucher, elle ouvrit brusquement un grand placard, en disant:

—Vous deviez étouffer là-dedans!

Ce fut Tiburce Morancin qui en sortit, et effectivement il était très pâle. (Voir le *Journal illustré* du 10 octobre).

Le manque d'air qu'il avait été obligé de subir pendant aussi longtemps, et peut-être aussi la crainte, l'avaient amené jusqu'au bord d'une syncope.

Le plancher manquait sous ses pas, il fut obligé de s'asseoir.

—Oui, dit-il d'une voix très faible, je vous avoue que je ne suis pas bien. Quelle idée aussi de me faire venir à cette heure-ci chez vous!..."Quand je vous disais que c'était dangereux.... Vous voyez!....

Mlle Sophie fronça le sourcil.

—Allons, bon!—fit-elle,—c'est à votre tour, maintenant, de me mettre en rage! .... Je n'en ai pas eu assez tout à l'heure.... Je vous ai prié de venir ici, parce que les rendez-vous que vous me donnez depuis si longtemps ne me conviennent pas.... J'aime mes aises.... Ici, nous sommes tranquilles, à moins qu'il ne prenne l'idée à monsieur de rentrer....

encore vous pouvez voir qu'il n'en a pas eu pour bien longtemps....

—Mais enfin, il pouvait ouvrir l'armoire, me trouver là!.... Et je ne sais si je n'aurais point passé le plus déplorable des quarts d'heure!....

Mlle Sophie croisa les bras sur sa poitrine.

—Tiburce!—dit-elle,—vous me faites de la peine!.... Vous n'êtes pas un homme! Vous êtes une chiffe!....

Cette épithète n'eut point le talent de froisser Tiburce Morancin.

—Que voulez-vous, —répliqua-t-il, —chacun a son caractère. Moi, les querelles!.... les batailles, les duels, les coups!.... ça n'est pas mon affaire.... Je suis créé pour déguster les joies de la vie, mais sans secousses!.... Aussi, voyez-vous, quand je menace papa et maman de m'engager, je ris sous cape; mais c'est moi qui ne rirais plus si l'on me prenait au mot.... Je suis le premier à le reconnaître, je n'ai rien de guerrier....

Cependant, tout en parlant, il se remettait.

—A propos,—dit-il en se relevant et en se mirant dans une glace,—comment me trouvez-vous?....

Les cinq cents francs pris dans la caisse par Mme Morancin avaient directement passé dans la poche de Tiburce.

Tout droit, avant toutes choses, il avait été se vêtir. Il avait commencé par acheter une confection, qui faisait de lui, à tout prendre, un homme à peu près comme les autres.

Sans doute, il avait toujours sa tête palotte de fantoche, sans doute sa chevelure pâle se hérissait toujours en mèches désordonnées, mais enfin il était mis d'une façon présentable.

—Pas mal,—répondit Mlle Sophie,—pas trop mal.... Ce n'était réellement pas trop tôt, car, en vérité, vous n'étiez plus à regarder.

—Que voulez-vous, ma Sophie bien-aimée, c'est un terrible homme que mon père!

—Oui, répliqua Sophie en ricanant, et vous avez une peur effroyable de lui!....

—Je voudrais bien vous y voir!....

—Oh! n'ayez crainte, je le mettrais [illegible]

joliment vite au pas, votre père.... tout comme le mien, d'ailleurs.

—Si vous vous trouviez en face du mien, lorsqu'il est en colère....

—Pauvre petit!.... Nous avons peur de recevoir le fouet!....

—Sophie!.... ma Sophie adorée.... ne vous moquez pas ainsi de moi, vous me brisez le cœur....

Mlle Sophie parut se préoccuper fort peu de ce brisement, car elle continua à fortement taquiner Tiburce.

En fin de compte, elle finit par conclure ainsi:

—Mon Dieu! en vérité; lorsque je vous vois vous effrayant de tout, même de votre ombre, je me demande comment j'ai pu en arriver à avoir de l'affection pour vous.

Au fait, ne convient-il pas d'exposer comment Mlle de Buckler en était venue à être quelque peu toquée—que l'on nous passe le mot—du clerc de notaire maigre et famélique?....

Tout simplement par suite de la bizarrerie des contrastes.

Mlle Sophie était une créature déterminée, élevée sans mère, par un père dont nous connaissons la moralité.... négative.

Jamais ce père ne s'était préoccupé de l'éducation intellectuelle de cette enfant.

Il l'adorait, soit; la gâtait outrageusement; mais la plupart du temps la confiait à une bonne qui passait ses meilleurs moments entre un pompier et un sapeur, lorsqu'elle ne cumulait pas les faveurs de ces deux guerriers.

Dès qu'elle put lire, cette petite, elle eut entre les mains tous les mauvais livres; aussi, avant l'heure, avant l'âge, était-elle déjà corrompue jusqu'aux moelles, ne connaissant qu'une loi dans la vie, son intérêt et son plaisir.

Et, par le plus grand des hasards, dans la rue, elle avait rencontré Tiburce, et lui avait ri au nez... le trouvant drôle, avec sa figure en bisquencoin, ses cheveux pâles, hérissés par touffes, et son accoutrement fantastique.

Elle s'était dit,—car le jeune homme fasciné par les [illegible] [illegible] des yeux de Sophie, [illegible] savoir [illegible] [illegible]

que celui-là ne serait pas gênant, qu'on pourrait l'avoir à l'heure sous la main, le lâcher lorsqu'on en aurait assez, après l'avoir pétri entre ses doigts comme une cire molle.

Et elle l'avait attaché à sa personne en qualité de patito.

Seulement, comme elle entendait s'amuser avant tout, elle avait carrément exigé de Tiburce qu'il se procurât de l'argent pour la promener... pour la sortir, ainsi qu'elle le disait.

M. de Buckler n'était guère gênant, sa fille lui faisait avaler avec facilité toutes les couleuvres à sa convenance.

Françoise, qui avait pour sa jeune maîtresse les complaisances les plus révoltantes, répondait au baron lorsque celui-ci s'inquiétait de sa fille, que mademoiselle était ici ou là, chez des amis ou ailleurs, et, si le cas était pressant, allait chercher mademoiselle, sachant toujours où la trouver.

M. de Buckler était néanmoins fort malheureux de cet état de choses, mais il n'avait ni la force ni le pouvoir de l'arrêter.

Il avait fait un rêve, un bien beau rêve.

On peut même dire que nombre d'actions exécrables et criminelles n'avaient été commises par lui que dans le seul but de le réaliser.

Pierre de Noignes était fils unique, il portait un beau nom. Certainement, un jour, il serait propriétaire d'une immense fortune.

Et le baron avait fait tous ses efforts pour faire naître une intimité entre Sophie et le vicomte de Noignes.

Pour Sophie, elle s'était très complaisamment prêtée au jeu de son père. Trop complaisamment peut-être.

C'est sans doute la raison de l'aversion sourde que Pierre avait éprouvée pour la jeune fille.

Oh! il était toujours poli et courtois avec elle.

Deux fois durant l'hiver, en [illegible] Mlle de Buckler venait dîner [illegible] [illegible]

à l'égard de Pierre étaient complètement perdus.

Et, comme elle parlait d'une façon très salée:

—Rien à frire de ce côté-là, —disait-elle.

M. de Buckler avait bien essayé certain jour de démontrer au comte de Noignes que Sophie et Pierre avaient été spécialement créés l'un pour l'autre.

Dès le premier mot, M. de Noignes l'avait arrêté net:

—Jamais un mot sur ce sujet, mon cher baron, lui avait-il dit. Jamais je ne consentirais... J'ai des vues très arrêtées sur Pierre. N'en parlons plus, vous me désobligeriez.

Aussi Mlle de Buckler exécrait-elle du fond du cœur tout ce qui touchait, de près ou de loin, à la famille de Noignes.

Pierre n'était pas excepté.

Elle le haïssait tout autant qu'elle avait envie d'être sa femme.

Pour l'instant, elle se contentait de Tiburce. Un jouet, un souffre douleur, un amoureux pas gênant....

Et il fallait que Tiburce marchât à sa fantaisie. Aussi, la faisait-elle aller rondement, je vous le jure....

Mais *sortir* une femme, la mener à gauche et à droite, lui payer à dîner, à souper, la conduire au théâtre, tout cela coûte de l'argent.

Tiburce, nous l'avons vu, avait raflé les petites économies de sa mère, avait ensuite fait quelques dettes, et enfin avait exigé de Mme Morancin que celle-ci puisât dans la caisse de son mari, pour y faire une brèche et lui donner de l'argent.

Il en avait fait l'emploi que l'on sait.

Maintenant avec ce qui lui restait en poche, il se disposait à payer à Mlle Sophie un petit dîner fin au restaurant.

Mlle Sophie n'entendait pas aller au restaurant ce jour-là avec son père, mais elle s'y rendait avec son amant.

En quelques minutes plus tard, après avoir indiqué à Françoise l'endroit où [illegible] pourrait la trouver en cas peu [illegible] [illegible]